

Des changements dans le quartier du Poirier

Lors du conseil municipal du jeudi 8 juillet de Mazières-en-Gâtine, les élus ont fait le point sur les projets en cours, dont celui de l'enfouissement des réseaux dans le quartier du Poirier. Plus de 800 m de lignes HTA basses tension et 400 m de lignes de téléphonie sont concernées. Le projet se monterait à plusieurs dizaines de milliers d'euros voire plus. Il devra être budgétisé et réalisé en plusieurs phases.

Dans le même quartier, l'installation de 12 abris vélos ouverts et fermés est votée. Le devis d'Abricyclettes est retenu pour un budget de 14.213 € HT. Une demande de financement dans le cadre du programme Alvéole permettra une prise en charge de 60 % des dépenses avec un reste à charge estimé à 5.813 €.

Travaux. D'autres travaux sont prévus. Le devis de l'entreprise MTP 79 est retenu pour 3.772.80 € de travaux de voirie

rue de la Gare, pour favoriser la sécurité et l'écoulement des eaux pluviales.

Associations. Deux projets sont à l'étude : la construction d'une salle de sport de type structure légère complémentaire aux infrastructures de la salle omnisports de Mazières, la création d'un terrain de padel pour lequel des demandes de financement peuvent être réalisées auprès de l'ANS. Les structures de fitness extérieures sont en cours d'installation.

Trame verte, bleue et noire.

Les projets avancent : la mare pédagogique sera creusée avant la fin de l'année aux Touches. Les anciennes pompes à eau sont devenues des gîtes accueillant plusieurs espèces de chauve-souris, à Château-Bourdin. De plus, les élus ont émis un avis favorable à l'ouverture d'une enquête publique émanant de l'Établissement public du Marais Poitevin sur la de-

mande d'autorisation pluriannuelle de prélèvement pour l'irrigation agricole.

Maison des assistantes maternelles. L'architecte a proposé ses plans et le maître d'œuvre un estimatif des travaux et du coût. Le vote est favorable pour l'estimation d'une esquisse d'un total de 369.094 €. Un avant-projet sommaire pourrait débuter en septembre 2021 selon la décision du groupe d'assistantes maternelles retenu.

Divers. L'adhésion de la commune de Mazières-en-Gâtine à la convention de mutualisation de matériel est validée et une étude de faisabilité est menée pour l'achat d'une nacelle d'une valeur de 30.000 € maximum. Un mémento est en cours de finalisation, inventaire complet de l'ensemble des services présents sur la commune. Il accompagnera le prochain bulletin communal en septembre.